

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Madame Claire LEVRY-
GERARD**

N° 29

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Partenariat sur les lignes à l'import avec la SAS Aéroports de Bretagne Ouest

L'aéroport Brest-Bretagne finance chaque année la promotion des lignes directes vers Brest (lignes à l'import). Depuis le 1^{er} janvier 2017, les aéroports de Brest et de Quimper sont regroupés au sein de la SAS Aéroports de Bretagne Ouest. Il est proposé à Quimper Bretagne occidentale de rejoindre les partenaires historiques, afin de bénéficier du plan de communication, en finançant le projet à hauteur de 5 000 euros.

Depuis plusieurs années, Finistère Tourisme, l'Office de Tourisme de Brest Métropole, le service tourisme de la CCI et l'aéroport Brest Bretagne mettent un budget en commun pour la promotion des lignes aériennes directes vers Brest. Ce partenariat vise à l'accroissement des flux touristiques dans le Finistère par voie aérienne.

Selon le principe de fonctionnement, les partenaires définissent une ou plusieurs lignes cibles en fonction des marchés visés prioritairement par les partenaires touristiques eux-mêmes ou de l'actualité des lignes et des compagnies (nouvelle ligne, évolution du trafic, potentiel...). Par la suite, la définition du partenariat permet d'envisager le soutien financier de chacun, les espaces publicitaires et les moyens mis en œuvres par la compagnie, un plan global de promotion et son application, ainsi qu'un bilan au terme de l'opération. Ce partenariat est finalisé par la mise en œuvre d'une convention entre les parties.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les aéroports de Brest et Quimper sont regroupés sous une gestion de la SAS Aéroports de Bretagne Ouest. Aussi, afin de développer la promotion vers le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, la collectivité a la possibilité de s'investir dans ce partenariat.

Le plan d'actions pour l'année 2017 portera sur la promotion des lignes suivantes :

- Genève-Brest opérée par la compagnie Etihad régional pour un montant de 13.000 EUR HT ;
- Montpellier -Brest opérée par la compagnie Volotea pour un montant de 13.000 EUR HT ;
- Toulouse-Brest opérée par la compagnie Volotea pour un montant de 10.000 EUR HT.

Ce plan d'actions se déploiera sur une période allant de mars à août 2017.

En contrepartie de sa contribution, Quimper Bretagne Occidentale demandera que :

- la destination de Quimper soit clairement mise en avant dans la communication retenue ;
- le logo de l'Office de tourisme de Quimper Bretagne Occidentale soit intégré aux outils de communication mis en place.

Pour financer ce plan d'action de 36.000 euros, la participation de Quimper Bretagne Occidentale a été évaluée à 5.000 euros (la SAS Aéroports de Bretagne Ouest s'engage sur une participation à hauteur d'un montant de 12 500€ HT, l'Agence de Développement Touristique du Finistère (ADT) pour un montant de 8 000 € HT, l'Office de Tourisme de Brest pour un montant de 5.500€ HT, et le département Tourisme de la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO) pour un montant de 5 000€ HT).

Après avoir délibéré (1 abstention ; 46 suffrages exprimés dont 46 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de participer à l'opération de communication à hauteur de 5000 euros ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer la convention de financement entre Quimper Bretagne Occidentale et la SAS Aéroports de Bretagne Ouest.